



## **LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE LINE MARIE LAURIN NOMMÉE MAIRESSE SUPPLÉANTE**



**Saint-Basile-le-Grand, le 23 mars 2021** – Lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars dernier, Mme Line Marie Laurin, conseillère municipale du district n<sup>o</sup> 2, a été nommée afin d’assumer les fonctions de mairesse suppléante pour la période du 20 mars au 19 juillet 2021. Il a également été résolu qu’elle soit autorisée à signer tout document ou effet bancaire lorsque requis.

En vertu de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal est tenu de nommer un maire suppléant ou une mairesse suppléante, pour la période qu’il détermine, afin d’exercer les pouvoirs du maire lorsque ce dernier est absent ou qu’il est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

Rappelons que Mme Laurin est responsable des dossiers relatifs à l’aménagement, l’urbanisme et les ressources humaines. Elle est membre de divers comités municipaux, dont le Comité consultatif d’urbanisme, le Comité de démolition d’immeubles ainsi que le Comité du plan d’action à l’égard des personnes handicapées. Elle représente également la Municipalité au sein du Centre de bénévolat.

Pour en savoir plus sur les membres du conseil municipal, consultez le [villesblg.ca/bottin](http://villesblg.ca/bottin).

- 30 -

**Source :** Marie-Eve Thibodeau  
Conseillère en communication  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8112  
[me.thibodeau@villesblg.ca](mailto:me.thibodeau@villesblg.ca)

**Demandes médias :** Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)

Pièce jointe : Line Marie Laurin (officielle).jpg